

Communiqué
de presse

Montpellier, France, le 20 août 2021 – 17h45 CEST

Convocation à une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire le 30 août à 11 heures

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian®, informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) réunie sur deuxième convocation le 19 juillet 2021 n'ayant pu valablement délibérer, faute de quorum, sur les projets de résolutions à caractère extraordinaire, les actionnaires sont de nouveau convoqués le **30 août 2021 à 11 heures** au siège social de la Société, situé 1231, avenue du Mondial 98 – 34000 Montpellier.

Modalités de la troisième convocation

L'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur le même ordre du jour que celui figurant sur l'avis de convocation initial en date du 14 juin 2021. Les résolutions adoptées sur deuxième convocation ne sont pas soumises au vote, ne sont soumises au vote que les résolutions dites extraordinaires (N° 8 à 14 et N° 16).

Aux termes d'une ordonnance de la Présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier en date du 28 juillet 2021, un mandataire ad hoc a été désigné. Il aura notamment la charge de représenter les actionnaires défaillants et exercera leurs droits de vote à raison de deux-tiers de votes positifs et un-tiers de votes négatifs, afin de rendre neutre, en termes de majorité qualifiée, sa participation aux délibérations.

Les procurations et formulaires de vote par correspondance retournés pour l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021 (première convocation) et du 19 juillet 2021 (deuxième convocation) resteront valables pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2021.

Assurer une stratégie de croissance ambitieuse

À la suite de l'augmentation de capital réalisée avec succès en date du 22 juin 2021, Intrasense a détaillé sa stratégie globale de croissance à la fois ambitieuse et réaliste. L'exécution de ce plan pourra nécessiter de nouveaux besoins en financement afin d'assurer la pérennité de la croissance du groupe qui permettra une création de valeur pour les actionnaires de la société dans les années à venir.

À propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 1000 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 40 salariés, dont 15 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création. Plus d'informations sur <http://www.intrasense.fr/fr/>.

Contacts

Intrasense
Jérémy Peyron
Responsable Marketing &
Communication
Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Louis Tilquin
Tél. : 01 44 71 20 40
intrasense@newcap.eu

